



jeudi 22 mai 2008, à partir de 9h30

BTP Rhône vous invite à une rencontre technique sur les thèmes :

## NOUVELLE REGLEMENTATION INCENDIE DANS LES PETITS HOTELS\* Et ACCESSIBILITE DES BATIMENTS AUX PERSONNES HANDICAPEES

\* L'arrêté du 24 juillet 2006 publié au journal officielle 2 août 2006 complète et modifie le règlement de sécurité relatif aux hôtels de 5<sup>ème</sup> catégorie.  
Les modifications introduites par ce texte sont applicables avant le 4 août 2011.

Tous les acteurs de la construction sont impliqués :

- Maîtres d'ouvrages
- Architectes, bureaux d'études, bureaux de contrôle
- Entrepreneurs et artisans du Bâtiment

Bulletin réponse à retourner avant le 10 mai 08  
par courrier ou télécopie au 04 72 44 15 01

Nom

Prénom

Hôtel

Entreprise / organisme

Fonction

Accompagné(e) de

Participera (ont)

Cachet de l'entreprise

à la réunion du jeudi 22 mai, à 9 h 30

OUI

NON

au buffet qui suivra

OUI

NON

Jean-Pierre ROCHE, Président de la Fédération BTP Rhône

a le plaisir de vous inviter **le jeudi 22 mai 2008**, à partir de 9h30  
à l'**Auditorium de BTP Rhône** - 23, avenue Condorcet 69100 VILLEURBANNE (Parking en sous-sol)

à une rencontre sur la nouvelle réglementation incendie réservée aux Hôtels de 5<sup>ème</sup> catégorie  
et sur l'accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées.

Le programme de cette matinée se déroulera de la façon suivante :

■ Présentation de la nouvelle réglementation incendie concernant les petits Hôtel de 5<sup>ème</sup> catégorie

9h30 : accueil, petit-déjeuner

10h00 : interventions de Messieurs ROCHE et BERNARD

- ◆ Présentation de l'arrêté du 24 juillet 2006  
(amendement relatif à la sécurité incendie dans les Etablissements recevant du public)
  - Champ d'application
  - Les contrôles
- ◆ Présentation des travaux obligatoires
  - Enclouonnement des hall et escaliers
  - Systèmes d'alarme incendie
  - Blocs portes pare-flammes
  - Formation du personnel
  - Champs d'application



*Présentation*

*Jean Charles Du Bellay*

*Expert en sécurité incendie auprès de l'Etat,  
Membre de la Commission Centrale  
de Sécurité du Ministère de l'Intérieur,  
Ingénieur à la DAT de la FFB*



■ Présentation de la réglementation sur l'accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées

- ◆ Politique sur l'accessibilité des bâtiments en France
- ◆ En quoi les entreprises sont-elles concernées ?
- ◆ Point sur la réglementation

12h00 : Buffet

**BTP Rhône**

**BP 91289**

**69608 VILLEURBANNE CEDEX**